République du Sénégal

Un Peuple - Un But - Une Foi



LOI DE FINANCES POUR L'ANNEE 2015 EN BREF

Vers l'émergence économique, avec une société solidaire dans un Etat de droit



Direction générale des Finances/Direction du Budget Site Web: www.dgf.finances.gouv.sn

UN BUDGET EN PHASE AVEC LE PSE :

Le budget 2015 est élaboré en parfaite cohérence avec le Plan Sénégal Emergent (PSE), cadre unique de référence de la politique économique et sociale du Gouvernement à l'horizon 2035.

La politique budgétaire qui a soutenu la préparation de la loi de finances pour 2015 s'appuie sur :

- des **hypothèses macroéconomiques** projetant le taux de croissance à 5,4%, le taux d'inflation à 2% et la pression fiscale qui est de 19,5%;
- une stratégie de mobilisation des recettes budgétaires dont l'objectif majeur est d'améliorer le recouvrement des recettes internes et externes, en vue de dégager une plus grande marge de manœuvre budgétaire pour le financement des dépenses prioritaires, à travers :
 - I'identification des pistes probables de recettes, tant au niveau du cordon douanier qu'au niveau interne ;
 - l'élargissement de l'assiette et du contrôle ;
 - la modernisation de la gestion foncière, domaniale et cadastrale ;
 - l'amélioration de la mobilisation des recettes extérieures avec la concrétisation des annonces de financement des partenaires techniques et financiers, lors de la réunion du groupe consultatif de Paris, à hauteur de 60%.
- une stratégie de dépenses axée sur les orientations du PSE, visant la rationalisation des dépenses de fonctionnement et l'amélioration de la qualité des investissements publics à travers notamment :
 - le transfert, au niveau des dépenses courantes, des crédits d'investissement relevant en toute rigueur du fonctionnement, de par leur nature;
 - la suppression progressive des projets dits d'appui institutionnel figurant dans le budget d'investissement ;